



MARINES VOYAGES

AGENCE du PORT

AGENCE de SAINT PIERRE

AGENCE de SAINT ANDRE

0262 71 59 33 – 0693 200612

reservation@marines-voyages.com

www.marines-voyages.re

à partir de **2275,00€***

VOLS REUNION/PARIS/REUNION +

TRANSFERT PARIS/MARSEILLE/PARIS +

CROISIERE EN PENSION COMPLETE +

TOUS LES TRANSFERTS

13 JOURS

**Croisière : France,
Gibraltar, Espagne,
Maroc, Italie**



COSTA FASCINOSA

VOLS + CROISIERE + TOUS LES TRANSFERTS

Du 03 au 15 novembre 2026 à partir de 2275,00 €*

***Cabine intérieure** *Enfant de 2 ans à moins de 12 ans : - 15 % du tarif. * Supplément single : 490 €

Offre spéciale Cabine extérieure + 275 €

Offre spéciale cabine balcon + 495 €



Jour 1 REUNION/PARIS 03/11/2026

Départ de l'aéroport de Roland Garros. Rendez-vous à l'aéroport. Envol en direction de Paris. Diner et nuit à bord

Jour 2 PARIS/MARSEILLE 04/11/2026

Petit déjeuner à bord, Transfert en avion ou TGV en direction de Marseille, puis au bateau, embarquement pour la croisière. Début de la croisière en pension complète....

Jour 3 SAVONE 05/11/2026



Savone, située à environ 45 km de Gênes, est l'un des ports d'embarquements de croisière les plus importants en Italie, notamment pour la compagnie Costa Croisières.

Jour 4 BARCELONE 06/11/2026

Barcelone, est une ville connue pour son importance touristique et culturelle. La ville possède l'un des plus grands ports d'Espagne et de la Méditerranée disposant de neuf terminaux, dont sept dédiés à la croisière touristique.

La capitale de la région de la Catalogne renferme une richesse architecturale allant des ruines romaines à des bâtiments marquant l'époque du Modernisme. Considérée comme la ville de Gaudi, l'architecte catalan a marqué la ville de son empreinte avec des édifices mondialement connus comme la Sagrada Familia, la Casa Milà, la Casa Batlló et le très célèbre Parc Güell.

La ville se distingue par son atmosphère méditerranéenne que l'on retrouve à travers le quartier Gotico ou en se promenant sur l'avenue des Ramblas parsemée de petits commerces de fleurs, d'où vous découvrirez le marché de la Boqueria et ses jambons ibériques. La colline du Montjuic et son téléphérique qui vous y emmèneront, vous offriront un panorama exceptionnel sur la ville, son port et ses plages.

Ainsi, Barcelone est une destination de croisière qui regorge de lieux à visiter souvent cachés dans de petites ruelles où vous pourrez déguster la gastronomie locale, plus connue sous la forme de tapas.



Jour 5 JOURNEE EN MER 07/11/2026



Jour 6 CADIX 08/11/2026

Cadix est une ville espagnole, située à mi-chemin entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, qui figure comme l'une des plus anciennes villes d'Europe Occidentale.

Cette destination croisière regroupe de nombreux sites archéologiques datant de plus de 3 000 ans tel que le théâtre romain dans le quartier du BarriodelPópulo. Parmi les lieux à voir, la Tour Tavira se situe sur le point culminant du vieux de Cadix et fait partie des 126 tours que la ville possède.

Construite au XVIII^{ème} siècle elle représenta à l'époque la prospérité du commerce maritime dont jadis, la ville profitait.



Cadix offre un panorama d'activités très riches tel que le jardin botanique le Genovés Park qui vous offrira une parenthèse ombragée, les nombreuses plages ou bien encore le pont La Pepa qui traverse la baie pour relier les quartiers de la Paz et de Rio de San Pedro, long de 5 km

Depuis Cadix, vous pourrez découvrir la Route des Villages Blancs nichés dans les montagnes ou bien encore la Route des Vins et le Marco de Jerez, région viticole la plus ancienne d'Europe, qui est aujourd'hui l'une des plus dynamique, avec 10 300 hectares.

Jour 7 TANGER 09/11/2026



Tanger est une ville du Maroc située sur le bord sud du détroit de Gibraltar, qui a su conserver son charme d'antan malgré le fait qu'un grand nombre de touristes européens s'y rendent, chaque année.

Sur place durant votre escale de croisière, vous pourrez vous rendre au Grand Socco.

Le souk de Tanger situé au cœur de la ville où règnent une animation et un tumulte synonyme de l'ambiance chaleureuse de la ville.

Pour y accéder, vous franchirez la porte blanche de BabFahs, qui représente l'entrée de cette artère et vous vous arrêterez devant la mosquée de Sidi Bou Abid, un des nombreux minarets présents en ville.

Au cœur d'une caverne naturelle, rendez-vous à la grotte d'Hercule, qui selon la légende est l'endroit où il venait se reposer.

Le lieu donne place à une grotte où la lumière n'a qu'un seul passage, une fente donnant une vue sur l'océan particulièrement saisissante au moment du coucher de soleil.



Jour 8 CASABLANCA 10/11/2026



Casablanca est une ville située sur la côte Atlantique du Maroc, qui dispose d'un des plus grands ports artificiels au Monde.

L'architecture de la ville est baignée par une diversité de styles allant du néo-mauresque à l'Art Déco.

Durant votre escale croisière à Casablanca, il vous faudra visiter la Grand Mosquée Hassan II, non loin du port, qui dispose du plus grand minaret au Monde, haut de 201m.

Au cœur de la vieille-ville, la Medina, vous découvrirez la Tour de l'Horloge, l'église néo-gothique de San Buenaventura

et la Synagogue Ettedgi qui marque la richesse de cette ville, empreinte des 3 principales religions monothéistes.

Dans la partie nouvelle de la ville, le boulevard Mohammed V vous amènera à la découverte des plus beaux bâtiments de la ville de style mauresque.

Enfin, votre passage à Casablanca ne pourra se faire sans avoir déguster les olives du pays sur les étals des marchés de la ville.

Jour 9 GIBRALTAR 11/11/2026

Située sur la péninsule ibérique, Gibraltar vous mènera sur un territoire britannique d'outre-mer. A la frontière entre l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée, Gibraltar occupe une position géographique stratégique qui lui a valu un important flux migratoire, au cours de l'Histoire.

Durant votre escale, partez à la visite du Casemates Square l'une des places centrales de la ville qui vous mènera à la découverte du Jardin Botanique Alameda qui regroupe une flore d'une grande variété.

Celui-ci se situe non loin du funiculaire qui relie le centre-ville à la montagne nommée The Rocks.

Jour 10 MALAGA 12/11/2026



La ville méridionale de Malaga figure avec Cadix comme l'une des plus anciennes villes d'Europe.

De par sa richesse historique, Malaga retrace les différentes civilisations à travers de nombreux bâtiments présents à ses frontières comme le théâtre romain construit au 1^{er} siècle avant JC, le palais fortifié de l'Alcazaba à l'ère musulmane et la Cathédrale de l'Incarnation qui représente un des joyaux de la Renaissance, en Andalousie.

Le quartier du port renferme de nombreux lieux à visiter comme le jardin botanique subtropical « Parque de Malaga » et le Palacio de la Aduana, de style néoclassique, remarquable pour sa cour intérieure et la balustrade en marbre de ses escaliers.

L'Alameda Principal est l'artère la plus importante du centre historique de la ville, et le lieu privilégié pour déguster les vins de Malaga, dans une des tavernes historiques de la ville.



Jour 11 JOURNEE EN MER 13/11/2026



Jour 12 MARSEILLE 14/11/2026

Marseille, la plus ancienne ville de France, est l'un des ports les plus importants de la Méditerranée. Entouré par des collines et des criques, communément appelées les calanques, la ville possède un nombre important de sites archéologiques comme la grotte Cosquer et ses peintures rupestres incroyables. Marseille rassemble de nombreux bâtiments historiques dont le plus connu est celui de la Cathédrale de Notre Dame de la Garde qui veille sur le port et ses habitants.

Pour profiter de la ville et de son atmosphère, le Vieux Port et le quartier historique du Panier sauront vous transmettre le charme de Marseille. Étendue sur une distance de 27 km, la métropole renferme une richesse culturelle importante qui s'affiche à travers le Palais Longchamp ou le nouveau musée des civilisations, le MUSEM qui de par son architecture, semble flotter dans l'eau.



Petit déjeuner à bord. Débarquement, transfert à Paris en avion ou en TGV, puis envol en direction de la Réunion, dîner et nuit à bord.

Jour 13 REUNION 15/11/2026

Petit déjeuner à bord, arrivée à la Réunion dans la matinée.

FIN DE NOS PRESTATIONS



Le prix comprend :

- Vols Réunion/Paris/Réunion
- Transferts en avion ou TGV : Paris/Marseille/Paris
- Le service d'un interlocuteur de Marines Voyages
- Cocktail de bienvenue offert par le commandant
- Soirée de gala avec menu spécial
- Bains à hydromassage, la discothèque, la bibliothèque, les draps de plage, les chaises longues, la salle de sport, les transats, la piscine
- Les taxes portuaires
- Assistance porteur de bagage à bord
- Les spectacles musicaux, cabaret, bals et fêtes tous les soirs
- Participation aux jeux, tournoi, chasse aux trésors, Karaoké,
- Concours de danse, soirée à thème...
- Une réunion d'information pour le groupe
- La pension complète pendant la croisière, sauf le déjeuner du jour du débarquement.
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages (si plus de 10 participants)
- Tous les transferts.

Le prix ne comprend pas :

- Vos dépenses personnelles
- Les options proposées pendant la croisière, coiffeur, téléphone, excursions...
- Le forfait séjour à bord (environ 11 € par jour)
- Les boissons pendant la croisière



1. Obligations des passagers : L'acheteur d'une croisière auprès de MARINES VOYAGES est tenu d'avoir tout au long de la croisière un comportement ne compromettant pas la sécurité, le calme et la jouissance des autres croisiéristes. Il devra s'engager à respecter les règles de prudence, ainsi que toutes les dispositions de la compagnie de croisière, de MARINES VOYAGES ou des réceptifs locaux responsables de l'organisation des excursions lors des escales, ainsi que les réglementations et autres dispositions administratives ou législatives concernant la croisière achetée. L'acheteur sera tenu pour responsable de tous les dommages que MARINES VOYAGES pourrait subir du fait du non-respect des obligations susvisées. En particulier, les dommages causés au navire, à son mobilier ou à ses équipements, les dommages occasionnés à d'autres clients ou à des tiers, aux véhicules utilisés lors des excursions ainsi que de toutes les contraventions, amendes et frais auxquels MARINES VOYAGES pourrait être soumise du fait de la faute de l'acheteur par les autorités portuaires, douanières, sanitaires ou autres les autres autorités des pays visités lors de la croisière.

2. Pouvoirs du Commandant de bord (ci-après « le Commandant ») : Le Commandant a la faculté d'exécuter tout ordre ou directive donnés par les gouvernements et autorités de tous les Etats. Toutes les actions du transporteur ou du Commandant, pour l'exécution de ces ordres ou directives ne sauraient être considérées comme des inexécutions du contrat. Le débarquement des passagers conformément à ces ordres ou directives, dégage le transporteur de toute responsabilité pour la poursuite du voyage ou le rapatriement des passagers. Le commandant du bateau possède, en outre, la faculté d'interrompre une croisière, d'en modifier l'itinéraire pour des raisons de force majeure ou pour des exigences de sécurité des passagers ou du bateau. L'exercice de cette faculté n'implique pas de "modification du voyage". Certaines destinations comme la péninsule Antarctique, l'Arctique, les fjords de Norvège ou encore l'Alaska sont sujettes à des conditions météorologiques et climatiques particulières. Les Caraïbes sont également une zone à risques cycloniques généralement de juin à septembre. Certaines escales peuvent alors être inversées, écourtées ou supprimées. Dans le cas d'annulation, les excursions achetées à bord sont remboursées. Aucune autre indemnité n'est due. Les vents forts peuvent empêcher le débarquement en chaloupes. Les obligations de l'armateur concernent la croisière dans son ensemble. Une escale précise ne peut constituer le but d'un programme qui vise à découvrir une région d'une manière générale et les plaisirs de la navigation.

3. Respect des horaires en escale : En escale, les horaires d'heure limite de retour à bord et de départ du bateau sont mentionnés dans le journal de bord ainsi qu'à la sortie du bateau de croisière. Il appartient aux passagers de respecter ces horaires. En cas de non-respect de ces horaires et de non embarquement, aucun remboursement ou dédommagement n'est dû au Client.

4. Excursions effectuées au cours des croisières : Les horaires et les itinéraires des excursions peuvent être sujets à modification aussi bien pour des circonstances extérieures (telles que, par exemple, des conditions atmosphériques défavorables). En fonction de la nature particulière de certaines excursions, il est possible que certaines ne soient pas accessibles aux personnes handicapées. Cette interdiction vous sera précisée à bord par le bureau des excursions.

5. Modification d'itinéraires et d'horaires : Toutes les escales et horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés par les compagnies maritimes à tout moment, avant le départ ou pendant la croisière. En cas de grève, émeute, mauvaises conditions météorologiques ou pour toute autre raison, la compagnie maritime peut à tout moment et sans notification préalable, avancer, retarder un départ ou une escale ou éventuellement changer de bateau ou d'escale et ne saurait être tenue pour responsable envers les passagers en cas d'annulation, d'avancement, de retard, de modification ou de substitution. MARINES VOYAGES ne saurait être tenue pour responsable de tout manquement au respect des horaires d'arrivée et de départ et ce, quelle que soit l'escale.

6. Responsabilité des Clients : Chaque Client (ou s'il est mineur, ses parents ou tuteurs) est responsable et s'engage à dédommager la compagnie pour tout dégât sur le bateau, son mobilier, son équipement ou toute propriété du bateau, pour toute amende ou contravention imposée à la compagnie à cause d'un acte, d'une omission ou de la violation d'une loi, qu'il s'agisse d'un acte volontaire ou non de la part du passager.

7. Enfants / Mineurs : Pour des raisons de sécurité, certaines compagnies n'acceptent pas à bord les enfants en bas âge. Le Client devra à cet effet se renseigner lors de la Commande, et au plus tard avant la date d'embarquement. Certaines compagnies considèrent comme mineures les personnes âgées de moins de 21 ans. Elles ne sont pas autorisées à voyager seules à bord et doivent être accompagnées par des parents ou des adultes de plus de 25 ans dont ils doivent partager la cabine et qui assument toutes les responsabilités à leur égard. Une vérification de l'âge du passager peut être demandée par le personnel de bord.

8. Pourboires / Caisseries de bord : Les pourboires au personnel de bord sont une tradition maritime. Une somme variable par jour et par personne (adulte et enfant) sera à régler sur place, généralement en espèces, et couvre le service à bord.

9. Les types de cabines (sur les croisières) : Les cabines dites « Standard » (ou cabines intérieures) sont des cabines ne disposant pas de hublot ni de sabord laissant passer la lumière du jour. Les cabines avec hublot (ou cabines extérieures dites sabord) sont des cabines laissant passer la lumière du jour. Les cabines individuelles comprennent un lit pour une personne. Prévu en nombre limité, elles font souvent l'objet d'un supplément et sont moins bien situées que les cabines doubles. Les cabines doubles sont prévues soit avec deux lits, soit avec un lit bas et une couchette haute, soit avec un lit double (peu fréquent). Les cabines triples et quadruples sont souvent des cabines doubles équipées de lits d'appoint. Sur les bateaux de croisière, les cabines offrent généralement un espace plus restreint que dans une chambre d'hôtel. Par ailleurs, pour une classification équivalente en termes d'étoiles, le niveau d'espace et de confort des cabines des croisières fluviales en Egypte est généralement inférieur à celui des hôtels locaux.

III. CONDITIONS PARTICULIERES AUX LOCATIONS DE VEHICULE

1 - Prise en charge du véhicule de location sans chauffeur : Lors de la prise en charge du véhicule de location sans chauffeur, le conducteur principal du véhicule doit toujours être en mesure de présenter sa carte bancaire qui doit impérativement être celle utilisée lors du paiement du séjour et nom du voyageur principal qui est par défaut le conducteur désigné, le bon d'échange matérialisant la réservation effectuée et son permis de conduire. Nous attirons votre attention sur le fait que le loueur pourra vous demander, à titre de garantie, de prendre une empreinte de votre carte bancaire avant la prise de possession du véhicule. Dans certains cas, une caution financière pourra même être demandée au moment de la prise en charge du véhicule réservé. Nous vous conseillons de vérifier que le plafond de dépense autorisé par votre banque vous permettra d'effectuer cette transaction.

Nous vous conseillons, lors de la prise en charge du véhicule, d'en faire une inspection minutieuse. De noter les plus petites traces de chocs sur la carrosserie d'impacts sur le pare-brise, la présence et l'usure de la roue de secours. L'absence des certains accessoires (allume-cigare par exemple.) Vérifier sur la jauge de carburant si le plein du véhicule a été effectué. Faire porter ces éventuelles anomalies sur le contrat de vente par le collaborateur du loueur de voitures.

2. Frais supplémentaires inhérents aux locations de voiture sans chauffeur :

Sauf mention particulière clairement établie, le prix de la location de voiture n'inclut pas les assurances complémentaires, certains équipements optionnels, les frais de conducteur additionnel et de jeune conducteur. Le kilométrage supplémentaire au forfait prévu lorsque celui-ci est limité. Même lorsqu'une assurance obligatoire est comprise dans le prix de la location de voiture, un montant excédentaire pourra être appliqué en cas de vol ou de dommage sur le véhicule de location. Ce montant est variable en fonction des loueurs, du pays de location et du type de véhicule loué. L'utilisateur est seul responsable de sa propre décision de souscrire ou non à une assurance optionnelle. MARINES VOYAGES ne pourra être tenu responsable de l'existence de frais supplémentaires en cas de dommages et/ou pour la souscription à ces assurances optionnelles. Pour les locations de véhicules effectuées dans certains pays et notamment aux États-Unis, certains loueurs peuvent facturer automatiquement un plein d'essence à la restitution du véhicule. De plus, certains loueurs facturent des frais supplémentaires en cas d'utilisation de pneus neige, de galeries, de

GPS, etc. En général, le véhicule loué devra être restitué dans l'agence de location de voiture choisie lors de la commande. Si tel n'était pas le cas, le loueur serait en droit de facturer des frais d'abandon. Les sièges pour enfant sont disponibles sur demande, selon la disponibilité de l'agence de départ.

3 - Age requis pour louer un véhicule sans chauffeur : L'âge requis pour conduire un véhicule de location sans chauffeur est variable selon les pays et/ou les loueurs. Il est établi en général entre 21 et 65 ans. Des frais peuvent aussi être appliqués en présence de conducteurs âgés de moins de 25 ans.

4 - Permis de conduire requis pour louer un véhicule sans chauffeur :

Tous les conducteurs d'un véhicule de location sans chauffeur doivent être en mesure de présenter un permis de conduire valide pour la catégorie de véhicule loué. Sauf avis contraire, le permis de conduire doit être obtenu depuis au moins trois ans. Dans certaines circonstances un permis de conduire international peut être requis pour louer un véhicule sans chauffeur.

5 - Conduire un véhicule de location sans chauffeur loué en France hors du territoire national :

Certains loueurs interdisent de sortir un véhicule loué hors du territoire national.

6 - Annulation de la location sans chauffeur réservée :

Aucune annulation n'est permise.

MARINES VOYAGES © 2019

